

# **INFORMATIONS - SERVICE URBANISME ET DOMAINE PUBLIC - SERVICE ADS**

## **ACCUEIL TELEPHONIQUE DU PUBLIC - 05.62.95.87.71**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

## **ACCUEIL PHYSIQUE DU PUBLIC - à compter du 18 mai 2020 - uniquement sur rendez-vous**

Jour fixé pour les rendez-vous : **le mercredi** (pour d'autres possibilités voir lors de la prise de rendez-vous)

Conditions :

- une seule personne (sauf pour les personnes qui doivent être accompagnées)
- de préférence, ne pas venir avec son ou ses enfants
- vous munir d'un masque
- vous munir de votre téléphone portable pour appeler lors de votre arrivée pour que l'on vienne vous ouvrir si vous n'arrivez pas à l'heure prévue (05.62.95.87.71)
- si possible, lorsque vous avez des documents, les envoyer par mail avant de venir pour éviter les manipulations

## **DEPOT DE DOSSIERS D'AUTORISATION - COMMUNE DE BAGNERES DE BIGORRE**

- dossier papier :
  - une boîte à lettre est à votre disposition
  - un récépissé de dépôt vous sera envoyé par mail
- exceptionnellement : possibilité d'envoyer votre dossier par mail à [ads@haute-bigorre.fr](mailto:ads@haute-bigorre.fr)

## **POUR VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS**

- Autorisations Droit des Sols (permis, déclaration préalable, CUb) et DIA : [ads@haute-bigorre.fr](mailto:ads@haute-bigorre.fr)
- Domaine Public : [domaine.public@ville-bagneresdebigorre.fr](mailto:domaine.public@ville-bagneresdebigorre.fr)
- Autres demandes : [service.urbanisme@ville-bagneresdebigorre.fr](mailto:service.urbanisme@ville-bagneresdebigorre.fr)